



Les demandes doivent parvenir au siège du
District : 131, Bld des Alliés
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Dans les délais, soit 15 jours avant la rencontre : Pas d'amende uniquement les frais du délégué (50 euros)
Hors délais (moins de 15 JOURS à 48H avant le match) : Amende au club demandeur de 46 euros + Frais du délégué (50 euros)
Hors délais (moins de 48H avant le match) : Amende au club demandeur de 85 euros + Frais du délégué (50 euros)

DEMANDE DE DELEGUE

CLUB DEMANDEUR :

NE MATCH :

COUPE ou CHAMPIONNAT
(Rayer la mention inutile)

CLUB RECEVANT : CLUB VISITEUR :

Date du match :

Catégorie et Division: Heure :

Terrain (adresse complète) :

Date :	Cachet du club demandeur & Signature du Président
--------	--

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION		
DEMANDE	ACCEPTEE	REFUSEE
<u>DELEGUE DESIGNE</u>		
MONSIEUR :		